

Relevé de conclusion de la réunion de Conseil de Quartier du 10 février 2004

Présents :

Elus municipaux : Annie Coutureau, Robert Plantecôte, Gérard Zabatta, Rodolphe Challet

Membres titulaires : Philippe Autret, Elisabeth Raffin, Patrick Rousse, Isabelle Paquet, Jean Michel Fouillet, Jean Chatelier, Bernard Carenton, Patrick Fazilleau, Jacques Banquy, Henri Girardeau, Louis Godet, Nadège Doucet, Alain Pelaud, Jean Batiste Rousseau, Alain Rousseau, Alain Gouband, Michèle Labidoire, Michel Gelin, Jean Michel Cordeau

Agents municipaux : Gérard Laborderie, Technicien chargé du suivi technique des Conseils de Quartiers, Laurence Marilleau, Assistante Conseil de Quartier.

Excusé(s) : Nicole Gravat, Martine Fromager, Anne Marie Favreau, Patrick Desbois, Patrick Veillon

Absent(e)s : Dominique Guibert, Michel Nicolle, Yannick Métais, Josseline Muscat

<p>Présentation de Gérard Laborderie, technicien chargé du suivi technique des demandes des 9 conseils de quartier: Analyse, étude, suivi des demandes et information de chaque conseil sur l'évolution des dossiers. Toutes les fiches de proximité lui seront transmises.</p>	
<p style="text-align: center;">Objet : TORFOU</p> <p>La municipalité a commencé à nettoyer le site. Il a été enlevé :</p> <ul style="list-style-type: none"> * 240T de déblais inerte. * 300 pneus * 2,850T de déchet divers enlevé à la main qui représente 145 heures de travail. <p>Il reste à peu près 800 tonnes à évacuer qui nécessitent des moyens lourds (tractopelle, camions). Il faut savoir que le coût du nettoyage est estimé à 12 000 euros, le prix à la tonne des déchets inertes est de 5 euros et le prix à la tonne des déchets non inerte est de 98 euros. Un cordon de bloc de pierres a été mis en place autour du site pour éviter l'accès et une demande de surveillance du site par la police municipale et nationale a été demandée. Faisant suite au nettoyage, des déblais et déchets ont été re-déposés, c'est pourquoi la municipalité demande au conseil d'étudier la proposition de fermeture des chemins de Torfou et Prinçay dont l'usage n'est pas nécessaire à l'accès des terrains riverains. En ce qui concerne la recherche des personnes déposant ces déchets, la police municipale est habilitée à dresser des procès verbaux qui seront ensuite transmis par le Maire au Procureur pour exécuter le Code Pénal. Les personnes encourent des amendes de 150 à 1500 euros.</p>	

<p align="center">Objet : <u>COMMISSION ENVIRONNEMENT</u></p> <p>LA COULEE VERTE Concernant la programmation des travaux de la deuxième tranche, le dossier a été déposé en novembre 2003 en préfecture. L'avis d'enregistrement en préfecture et au Conseil Général est revenu le 29 janvier 2004. La réalisation serait modifiée.</p> <p>Pont Boulevard Willy Brandt/Roussille : Les travaux ont été faits plus tôt que prévus.</p> <p>Pont Roussille/rue du 8 mai : Les travaux sont prévus plus tôt. Daniel Faure contactera le Conseil quand les travaux seront lancés.</p>	
<p align="center">Objet : <u>COMMISSION VOIRIE</u></p> <p>Le conseil avait demandé plusieurs petites interventions, chemin des Sellés et de la Clie, les travaux sont faits.</p> <p>Les habitants de la Levée de Sevreau réitèrent leur demande en ce qui concerne le problème de stationnement sur les trottoirs.</p> <p>Il n'y a pas de nouveaux travaux par rapport à 2003. Certains seront traités en 2004 et d'autres en 2005 comme l'impasse du Port Lateau.</p> <p>Les membres demandent où en est la demande de la signalisation de la Zone Industrielle de Saint Liguair, avenue de l'Espérance.</p> <p>Il est rappelé par la Ville que l'étude d'aménagement voirie du secteur Moucherie, Pont rouge et Boutinets est prévue en 2004 et les travaux en 2005. Il n'y aura pas de travaux voirie tant que le lotissement ne sera pas construit. Le service voirie attend de voir l'impact du lotissement pour sécuriser le secteur.</p>	
<p align="center">Objet : <u>COMMISSION CULTURE</u></p> <p>Une rencontre a eu lieu avec Françoise Billy le 27 janvier 2004 pour évoquer la disparition des services de proximité et de certaines animations dans le quartier. Celle-ci a donné des pistes à la commission.</p> <p><u>Bibliobus</u> : Une rencontre a eu lieu avec Monsieur Surget qui propose un fonctionnement identique à celui de Ferdinand Buisson. Le bibliobus pourrait passer tous les mardis de 15h30 à 16h30, ce qui permettrait en plus des écoles, de donner un accès aux riverains. Des agents de la bibliothèque sont déjà venus étudier l'emplacement du bus.</p> <p>Pour animer la venue de celui-ci qui serait fin mars début avril, la MCPT s'est engagé à préparer des petits stages. De plus, il est demandé une information forte auprès des riverains de la part de la ville.</p> <p><u>Courrier envoyé au CA des MCPT</u> : Ce courrier ne sera adressé qu'à la présidence collégiale et non à tout le CA</p>	
<p align="center">Objet : <u>MODIFICATION DE LA CHARTE</u></p> <p>Les modifications proposées ont été faites de manière à intégrer les nouvelles personnes dans les conseils et les 45 élus.</p> <p>Les modifications de la charte ont été votées à l'unanimité.</p> <p>Pour le point n°5, ce n'est pas parce que la commission citoyenneté va intégrer un délai de réponse, que celui-ci sera respecté.</p>	

<p style="text-align: center;">Objet : FORMATION PLU</p> <p>Une formation de 2 H aura lieu le 19 février 2004 à 18h30 pour les membres de la commission inter-quartier PLU et les co-présidents. Elle sera assurée par le Cabinet Rousseau, auteur du pré diagnostic.</p> <p>Son contenu comprendra:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la présentation de la démarche PLU et - une présentation du pré diagnostic et des documents remis à chaque Conseil. - La remise d'un questionnaire permettant d'exprimer les remarques, les interrogations, les suggestions de chaque conseil. <p>Les réponses seront collectées au cours de réunions publiques par quartier puis analysées par le cabinet qui en fera la restitution courant septembre, octobre 2004.</p>	
<p style="text-align: center;">Objet: Demande Citoyenne et Commissions</p> <p>La demande du conseil a été divisée en grands thèmes. Pour suivre les dossiers il a été décidé qu'une passerelle permettra aux membres des commissions existantes de s'investir ponctuellement sur les sujets d'une autre commission. Travail par groupes de projets.</p> <p>En ce qui concerne les commissions existantes, il faut revoir le fonctionnement car beaucoup d'absentéisme lors des réunions. De plus, il faut intégrer les nouveaux membres.</p>	
<p style="text-align: center;">OBJET : Questions diverses</p> <p>Une pharmacie va s'installer fin 2004 au niveau de l'Avenue de Venise Verte et de l'Espérance.</p> <p>Budget : il est demandé un budget détaillé des dépenses du conseil avec les affectations et les chiffres.</p> <p>Les budgets sont-ils reconduits au même montant et de façon égalitaire entre les 9.conseils ?</p> <p>Il est demandé la mise en place d'une information sur les membres du conseil de St Liguair et des autres quartiers avec noms et photos auprès des riverains du quartier.</p> <p>Des félicitations ont été adressées de la part de tout le conseil à Madame Labidoire qui a gagné le concours d'écriture, son sketch sera mis en scène par les enfants du quartier.</p>	
<p>Réponse Rodolphe Challet</p> <p>Budget :</p> <p>Pour 2004, rien n'est modifié. Ce sont les mêmes sommes (152 000 euros) par Conseil. Les pistes lancées lors de l'Assemblée Plénière comme le caractère pluriannuel doivent se mettre en place pour les prochaines élections de conseil.</p>	